Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rencontre annuelle entre les Conseils d'Etat vaudois et valaisan

Dans le cadre de ses rencontres annuelles, le Conseil d'Etat vaudois a accueilli mercredi le Conseil d'Etat valaisan sur le site de l'Académie de police de Savatan. Ce lieu symbolique, où les policiers vaudois et valaisans sont formés, reflète l'étroite collaboration qui existe entre les deux Gouvernements.

Outre la visite des lieux, la rencontre a permis aux deux Conseils d'Etat d'examiner différents sujets d'actualité :

3e correction du Rhône

La 3e correction du Rhône vise la sécurisation de la plaine dans son ensemble, du glacier au lac. Le plan d'aménagement Rhône est actuellement élaboré en commun par les deux cantons, qui ont décidé de sa mise en consultation publique commune, en mai 2008.

Un intérêt partagé à valoriser le potentiel hydroélectrique du Rhône.

Les Forces Motrices Valaisannes (FMV) ont effectué une première analyse de la faisabilité économique d'un palier de production électrique sur le Rhône à Massongex et Illarsaz. Les conclusions étant positives, les deux Gouvernements soutiennent la poursuite d'études sur ces sites.

Usines Tamoil de Collombey

Les deux Gouvernements ont réaffirmé leur volonté commune d'exiger de Tamoil SA la réalisation rapide des assainissements nécessaires en matière de protection de l'air et des eaux, de la lutte contre le bruit et de la prévention des accidents majeurs. Comme par le passé, l'information réciproque entre les deux cantons permettra de garantir des exigences coordonnées vis-à-vis de la raffinerie.

Développement des collaborations dans le Chablais et le bassin lémanique

Les deux Gouvernements souhaitent un renforcement des collaborations dans cette région, notamment au sein de l'agglomération Aigle-Monthey et dans le cadre du

réaménagement de la plaine du Rhône. Ils ont réaffirmé leur intérêt à participer intensément aux activités du Conseil du Léman, organisme transfrontalier dont le Canton de Vaud assume la présidence depuis le 1er janvier 2008. Des priorités concrètes doivent être proposées dans les domaines économiques, des transports, de la formation ou du développement territorial.

Surveillance des fondations

Les deux cantons ont abordé la question de la surveillance des fondations. Avec d'autres cantons de Suisse romande, ils souhaitent étudier l'opportunité de mettre en oeuvre un système commun de surveillance des fondations, tel qu'il existe déjà en Suisse centrale et orientale.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 janvier 2008

Vincent Grandjean, Chancelier d'Etat du canton de Vaud, 021 316 40 59 Henri von Roten, Chancelier d'Etat du canton du Valais, 027 606 21 12